Rapport en vue du débat d'orientation budgétaire 2018

Luberon Monts de Vaucluse
AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

14 FÉVRIER 2018

Volet règlementaire

Le rapport d'orientation budgétaire donne désormais lieu à un débat, suivi d'un vote de l'assemblée. En effet, la loi NOTRe du 7 août 2015, dans son article 107 a complété les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat en modifiant les articles L2312-1, L3312-1, L4312-1, L5211-36 et L5622-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi, le Président de l'exécutif doit présenter à son organe délibérant un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que les éléments de la gestion de la dette.

Ce rapport comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Volet règlementaire

En 2018…

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 contient de nouvelles règles :

Le II de l'article 13 de la LPFP dispose :

« À l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :

1° L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;

2° L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes. »

Introduction

Etape importante dans le cycle budgétaire d'une collectivité, le Débat d'Orientation Budgétaire 2018 s'inscrit dans un contexte marqué par la réforme de la Taxe d'Habitation mais aussi l 'exercice d'une compétence nouvelle : la GEMAPI.

Le débat permet aux élus d'être informés sur l'évolution de la situation financière de l'agglomération, de mettre en exergue certains éléments rétrospectifs et de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités affichées dans le budget primitif.

Sommaire

Le contexte général des finances publiques	Pages 6/12
La situation financière de LMV	Pages 13/31
Les principales orientations budgétaires 2018	Pages 32/48
Les projets prioritaires par compétence	Pages 49/62
Autres éléments budgétaires	Pages 63/65

1- Le contexte général des finances publiques

Le contexte national

L'amélioration de la conjoncture économique française se confirme :

Après trois années de croissance modérée (1,0 % en 2014 et 2015 et 1,1 % en 2016), l'activité française accélère en 2017 pour atteindre 1,9 %, le taux de croissance annuel le plus élevé depuis 2011.
La croissance se stabiliserait sur un rythme de l'ordre de 1,6 %-1,8 % par an sur 2018-2020.
Sur la période 2018-2020, les exportations gagneraient nettement en vigueur, en particulier en 2018 (+ 5,9 %). La demande mondiale adressée à la France croîtrait en effet à un rythme soutenu.

L'investissement des entreprises continuerait à être soutenu par la progression de l'activité économique ainsi que le bas niveau des taux d'intérêt et croîtrait toujours nettement plus vite que le PIB.

La consommation des ménages resterait robuste avec des gains de pouvoir d'achat favorisés par l'accélération des revenus salariaux, alors que le chômage continuerait à baisser. Les mesures fiscales prévues en lois de finances soutiendraient également le revenu des ménages à partir de la fin 2018. Une partie de ces gains contribuerait à la remontée du taux d'épargne, vers 15,2 % fin 2020, un niveau proche de sa moyenne sur longue période
L'investissement des ménages a, lui, été exceptionnellement dynamique en 2017 (+ 5,1 %). Il ralentirait nettement en 2018-2020, pour s'établir alors sur un rythme proche de celui du revenu des ménages, plus soutenable à long terme.

Le contexte national

Après sept années de dégradation de la situation du marché du travail, qui ont porté le taux de chômage français à 10,5 % de la population active au deuxième trimestre 2015, les créations nettes d'emplois ont repris à un rythme très dynamique depuis mi-2015. De très nombreuses créations d'emplois salariés dans les secteurs marchands et en particulier les services en 2016 et 2017.

La reprise de l'emploi est essentiellement tirée par les effectifs salariés dans les secteurs marchands (entreprises et ménages). Cette forte dynamique permet de compenser le ralentissement notable de l'emploi non-salarié et de l'emploi non-marchand. L'emploi non-salarié marque le pas depuis 2015, après avoir été l'un des principaux moteurs des créations d'emplois entre 2010 et 2014, suite à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009.

À l'inverse, l'emploi industriel poursuit son recul et l'emploi dans la construction n'a amorcé une légère reprise que début 2017.

Le contexte national

Un déficit public juste inférieur à 3 % du PIB en 2017 et 2018, nécessitant un pilotage renforcé des dépenses :

Le déficit des administrations publiques se réduirait, dans ce cadre, de 3,4 % du PIB en 2016 à 2,9 % en 2017, principalement grâce à l'environnement macroéconomique porteur, puis se stabiliserait en 2018 à ce niveau, sous la limite de Maastricht. Un suivi permanent et une capacité de réaction à toute indication de dégradation des finances publiques sont donc cruciaux.

L'inflation, mesurée avec l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), resterait en 2018 (1,4 %) et 2019 (1,2 %) sur un rythme proche de celui de 2017 (1,2 %), le regain de 2018 étant essentiellement lié aux mesures fiscales sur le tabac et l'énergie. L'inflation augmenterait plus nettement en 2020, à 1,6 % en moyenne annuelle.

La politique monétaire accommodante continuerait à maintenir les taux d'intérêt nominaux à des niveaux bas. Le taux d'intérêt des obligations d'État à 10 ans, tel que l'anticipent les marchés, remonterait seulement très graduellement.

Source : Projections macro-économiques – Banque de France – Décembre 2017

Le contexte national – les lois de finances

Le projet de loi de finances pour 2018 prévoit de nombreuses dispositions concernant le bloc communal notamment la mise en œuvre de l'exonération de la taxe d'habitation. La réforme de la DGF n'est pas à l'ordre du jour. Notons également que le PLF 2018 ne contient pas de dispositions visant à appliquer une nouvelle contribution pour le redressement des finances publiques en 2018.

Par ailleurs, la loi de programmation des finances publiques sur la période 2018-2022 propose de nombreuses mesures concernant la participation des collectivités locales à l'effort de réduction du déficit de l'État (contractualisation, ratios de dette etc.). Enfin, des enveloppes dédiées à l'investissement des collectivités du bloc local (DETR notamment) sont reconduites.

L'article 3 du PLF 2018 prévoit un dégrèvement progressif de taxe d'habitation pour environ 80% des contribuables sur la période 2018-2020. L'Etat remboursera ces dégrèvements aux communes et aux EPCI dans la limite des taux et des abattements en vigueur pour les impositions de 2017. Le montant de la TH sera réduit de 30% en 2018, 65% en 2019, et 100% en 2020.
Les éventuelles augmentations de taux ou diminutions/suppressions d'abattements ne seront pas compensées et seront totalement supportées par les contribuables.

DGF stable : S'agissant des ressources du bloc communal, le montant de la DGF est stabilisé mais cela ne signifie pas pour autant que chaque collectivité percevra en 2018 un montant de dotation identique à celui de 2017. En effet, la hausse de la péréquation verticale sera financée par l'écrêtement de la dotation de base de la DGF.

Loi de finances 2018

Principales mesures intéressant LMV

- Le dégrèvement de 80% des contribuables assujettis à la taxe d'habitation avec à terme la suppression complète et le remplacement de la taxe après 2020.
- Des dépenses de fonctionnement encadrées pour un certain nombre de collectivités avec pour objectifs : le désendettement, la maitrise des dépenses de fonctionnement à +1,2% par an (inflation comprise), la détermination d'un plafond de désendettement (dette rapportée à l'épargne brute = 12 années maximum).
- Une stabilisation de la DGF avec toutefois une réduction uniforme de la dotation de compensation des EPCI (ex-part salaires de la TP) pour contenir l'enveloppe globale.
- Un soutien à l'investissement local maintenu à hauteur de 615M€.
- Une dotation politique de la ville étendue (150M€).
- Un FPIC maintenu à 1md€.
- Une modification des tarifs applicables à certaines catégories d'hébergement assujetties à la taxe de séjour.
- Un automatisation de la gestion du FCTVA à compter de 2019.
- Revalorisation des valeurs locatives cadastrales à hauteur de + 1,2 %.
- Création d'un IFER « fibre optique » avec exonération les 5 premières années de création.
- Hausse de la CSG de 1,7 %, suppression de la contribution exceptionnelle de solidarité (1%) et avec versement d'une indemnité compensatoire aux agents.

Le contexte local

Le budget 2018 de l'agglomération sera marqué par l'exercice d'une nouvelle compétence avec la politique de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations mais aussi il confirmera les évolutions de 2017 en confortant l'ensemble des politiques publiques menées.

Sur ce nouvel exercice budgétaire 2018, LMV agglomération souhaite :

- Agir et ajuster ses paramètres de gestion
- Maîtriser, contenir et réduire certaines dépenses de fonctionnement en raison des baisses des dotations rendant les équilibres budgétaires difficiles à atteindre
- Maîtriser sa fiscalité
- Investir en faveur de l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois

2- La situation financière de *Luberon Monts de Vaucluse*

La situation financière de LMV

Evolutions financières du budget principal 2014-2017 (pages 16/21)

Principaux ratios (page 22)

Focus sur les budgets annexes (pages 23/27)

Point sur la dette (pages 28/31)

Un budget Principal et 4 budgets annexes traduisent l'exercice des compétences prises par l'agglomération

- Développement économique
- Politique touristique et campings communautaires
- Aménagement de l'espace communautaire
- Mobilité
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Environnement
- Action sociale
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- Accueil des gens du voyage

En 2018, la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

La démarche de préparation budgétaire 2018 s'inscrit dans un objectif global d'équilibre budgétaire.

Evolution financière budget principal 2014-2017

Evolution des grandes masses financières en €	2014	2015	2016	2017	Evolution 2016 / 2017 (en %)
Recettes de fonctionnement	35 531 834	36 535 076	37 125 433	43 454 561	17,05%
Dépenses de fonctionnement	32 751 527	34 279 814	34 537 622	40 536 195	17,37%
Recettes d'investissement	1 689 226	5 086 228	3 784 887	6 425 682	69,77%
Dépenses d'investissement	7 247 684	6 899 644	7 118 451	7 776 524	9,24%

Principales recettes (en €)

	2015	2016	**2017**	Evolution 2016/2017 En %	Evolution en valeur
Taxe d'habitation	6 626 725	6 744 823	**8 154 513**	21	1 409 690
TFPB		537 081	**633 715**	18	96 634
TFPNB	46 754	47 303	**53 378**	13	6 075
Taxe add TFPNB	97 453	103 431	**110 165**	7	6 734
TEOM	6 178 013	6 384 876	**7 403 740**	16	1 018 864
CFE	5 613 406	5 690 243	**6 790 007**	19	1 099 764
TASCOM	567 557	587 030	**852 835**	45	265 805
CVAE	2 763 575	3 018 783	**3 074 933**	2	56 150
IFER	294 995	308 104	**388 866**	26	80 762
	22 188 478	23 421 674	**27 462 152**	17	4 040 478
Rôles supplémentaires			**393 324**		
Total			**28 855 476**		

Balance budget principal 2017

Réalisations par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	40 536 195,10 €	7 776 524,47 €
Recettes	43 454 561,18 €	6 425 682,37 €
Résultat courant d'exécution 2017	2 918 366,08 €	- 1 350 842,10 €
Report de l'exercice 2016	540 125,22 €	- 584 021,95 €
Résultat cumulé 2017	3 458 491,30 €	- 1 934 864,05 €
Restes à réaliser Dépenses		- 2 420 995,73 €
Restes à réaliser Recettes		3 176 555,53 €
Solde des RAR reportés en 2018		755 559,80 €
Solde d'investissement à couvrir par l'affectation des résultats		- 1 179 304,25 €

Le résultat global cumulé est de 2,28 M€.

Reports 2018

Dépenses d'investissement en €	
Report par compétence	
Environnement	212 772,48
Culture - Musiques actuelles	12 726,72
Culture - Médiathèques	37 205,60
Sports - Piscines	346 000,00
Petite enfance	25 783,83
Services techniques	565 438,89
DEVELOPPEMENT économique	1 212 968,21
Dont la Digue des Iscles de Milan	*802 773,88*
Tourisme	8 100,00
Total	2 420 995,73

Recettes d'investissement en €	
Report par compétence	
Subventions diverses	691 226,75
Aire des gens du voyage - Etat	*247 625,00*
Aire des gens du voyage - Région	*185 250,00*
Requalification des voiries - DETR	*219 791,75*
La gare - CRET	*30 000,00*
Za - Département	*8 560,00*
Emprunt	2 000 000,00
FCTVA	485 328,78
Total	3 176 555,53

Evolution de l'épargne 2016-2017

Budget Principal	2016	2017
Epargne de gestion (en €)	2 958 023	5 257 491
Epargne brute (en €)	2 577 831	4 907 061
Taux d'épargne brute	7 %	11,28 %
Epargne nette (en €)	1 669 740	3 750 841
Capacité de désendettement	5,1 années	3 années

Nette amélioration de l'épargne brute.

Epargne de gestion : différence entre les R et D de fonctionnement hors intérêt de la dette
Epargne brute : différence entre les R et D de fonctionnement (socle de richesse financière)
Epargne nette : épargne ôtée du remboursement du capital de la dette

Evolution de l’investissement et de son financement 2016-2017

Investissements (en €)	2016	2017
Dépenses d'équipement	6 161 433	6 206 930
Subventions reçues	601 148	208 982
FCTVA	488 036	748 928
Emprunt	2 695 703	2 760 000
Affectation de résultats n-1	2 107 780	540 000

Ratios 2017 (en €/habitant)
Budget Principal

RATIOS obligatoires issus de la loi A.T.R.	2016	2017
Dépenses réelles de fonctionnement DRF / population	725	693
Produit des impositions directes / population	279	375
Recettes réelles de fonctionnement RRF / population	780	782
Dépenses d'équipement brut / population	108	112
Encours de la dette / population	217	269
Dotation globale de fonctionnement / population	104	91
Dépenses de personnel / DRF	31,74%	30,21%
DRF et remboursement de la dette en capital / RRF	95,60%	91,35%
Dépenses d'équipement brut / RRF	13,80%	14,33%
Encours de la dette / RRF	35,07%	34,37%

Budget annexe campings

RESULTATS DE CLOTURE des campings			
Sections	2015	2016	2017
Fonctionnement – Résultat N	30 304,73	9 894,89	- 9 177,13
Recettes	301 790,78	367 244,83	289 187,68
Dépenses	271 486,05	357 349,94	298 364,81
Résultat N-1			
Investissement – Solde N	-82 980,57	-23 896,80	7 819,36
Recettes	85 306,63	270 755,43	183 576,68
Dépenses	171 394,59	211 671,66	175 757,32
Solde N-1	3 107,39	-82 980,57	23 896,80

Balance budget annexe campings 2017

Réalisations par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	298 364, 81 €	175 757,32 €
Recettes	289 187,68 €	183 576,68 €
Résultat courant d'exécution 2017	- 9 177,13 €	7 819,36 €
Report de l'exercice 2016	0,00 €	- 23 896,80 €
Résultat cumulé 2017	- 9 177,13 €	- 16 077,44 €
Restes à réaliser Dépenses		0,00 €
Restes à réaliser Recettes		22 135,00 €
Solde des RAR reportés en 2018		22 135,00 €
Solde d'investissement		6 057,56 €

Le résultat global cumulé est négatif.

Budget annexe transports

RESULTATS DE CLOTURE Transports (en €)	
Sections	2017
Fonctionnement – Résultat N	690 557,23
Recettes	1 356 566,94
Dépenses	666 009,71
Résultat N-1	-
Investissement – Solde N	-522 456,89
Recettes	240 000,00
Dépenses	762 456,89
Solde N-1	-

Balance budget annexe transports 2017

Réalisations par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	666 009,71 €	762 456,89 €
Recettes	1 356 566,94 €	240 000,00 €
Résultat courant d'exécution 2017	690 557,23 €	- 522 456,89 €
Report de l'exercice 2016	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé 2017	690 557,23 €	- 522 456,89 €
Restes à réaliser Dépenses		- 37 742,03 €
Restes à réaliser Recettes		128 250,00 €
Solde des RAR reportés en 2018		90 707,97 €
Solde d'investissement à couvrir par l'affectation des résultats		- 431 748,92 €

Le résultat global cumulé est de 259 k€.

Budget annexe ZAE quartiers les Vergers et du Midi

BUDGET ANNEXE ZAE (en €)			
Sections	2015	2016	2017
Fonctionnement – Résultat N	0,00	0,00	0,00
Recettes	532,84	0,00	0,00
Dépenses	0,00	0,00	0,00
Résultat N-1	-532,84		
Investissement – Solde N	0,00	0,00	0,00
Recettes	865 874,87	0,00	0,00
Dépenses	0,00	0,00	0,00
Résultat N-1	-865 874,87		

Aucune écriture
en 2016 et 2017

La dette

Eléments de synthèse	2016	2017	Variation
Dette globale au 31/12/N	14 318 459 €	15 234 699 €	20,37%
Taux moyen	2,42 %	2,30%	
Durée résiduelle moyenne	18,07 ans	17,83 ans	
Durée de vie moyenne	9,75 ans	9,58 ans	

La dette

Annuités d'emprunts 2018

- Intérêts* : 340 242 €
- ICNE : 78 352 €
- Capital : 1 181 487 €

**estimés en raison des prêts à taux variable.*

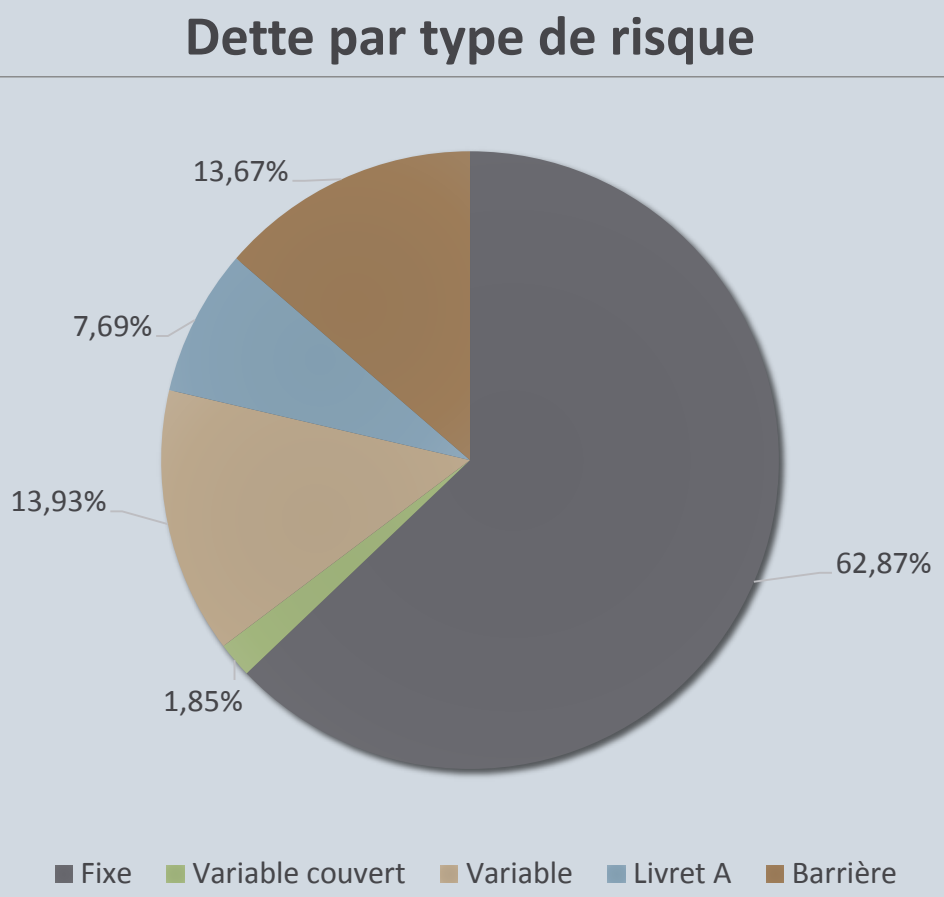

La dette

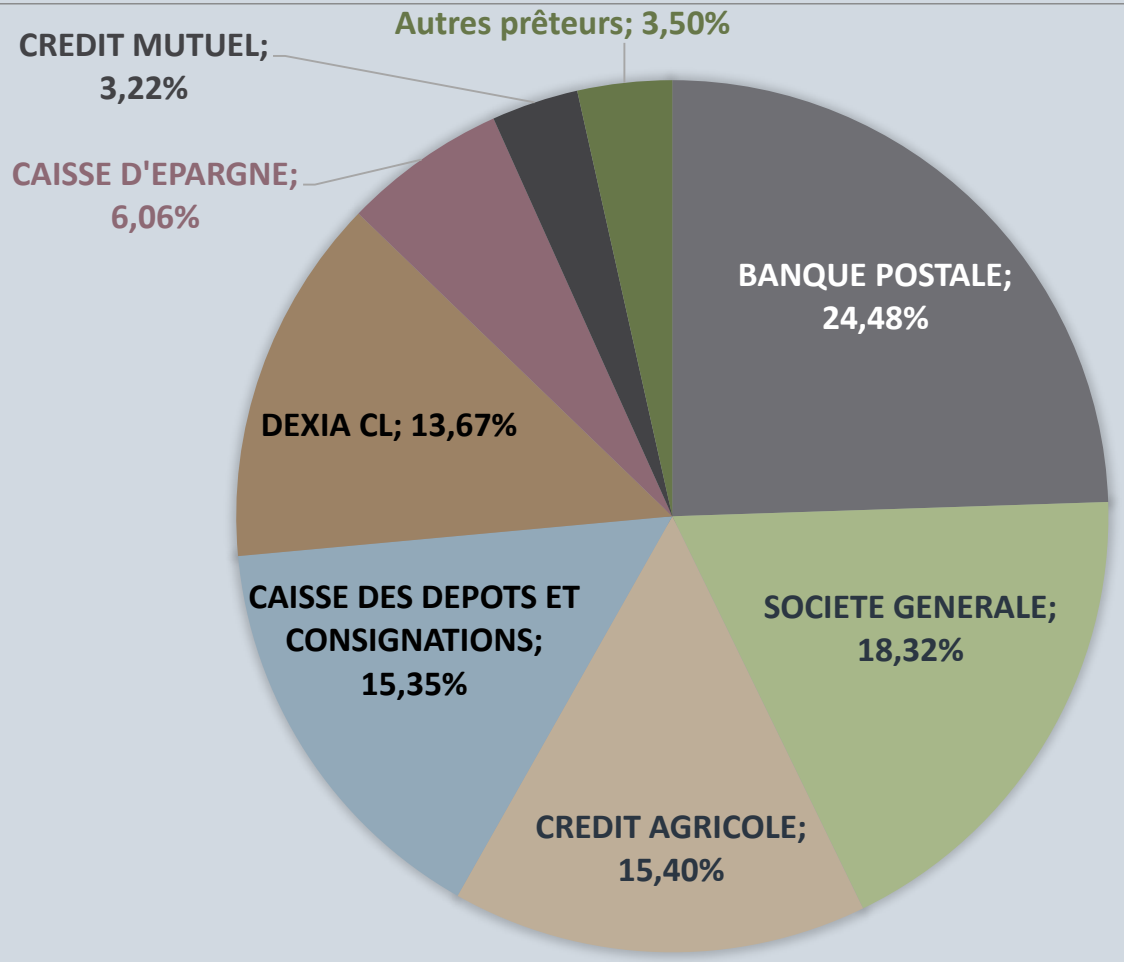
RÉPARTITION DE LA DETTE PAR PRÊTEUR
Autres prêteurs; 3,50%
CREDIT MUTUEL; 3,22%
CAISSE D'EPARGNE; 6,06%
BANQUE POSTALE; 24,48%
DEXIA CL; 13,67%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS; 15,35%
SOCIETE GENERALE; 18,32%
CREDIT AGRICOLE; 15,40%

Prospective encours de la dette

Descriptif	2018	2019	2020	2021	2022
Encours actuel au 01/01	15 234 699 €	14 053 212 €	12 895 440,29 €	11 455 468,55 €	10 551 027,78 €
Remboursement en capital	1 181 487,08 €	1 157 771,71 €	979 032,62 €	951 961,78 €	871 730,22 €
Intérêts annuels	340 241,63 €	318 850,71 €	300 724,89 €	287 827,91 €	274 312,15 €
Taux moyen	2,28%	2,33%	2,39%	2,48%	2,56%
Encours nouveau (budget principal)	3 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Encours nouveau (budgets annexes)	7 000 000 €	5 000 000 €	-12 000 000 €	0	0
Encours nouveaux cumulés	10 000 000 €	17 000 000 €	7 000 000 €	9 000 000 €	11 000 000 €

3- Les principales orientations budgétaires 2018

Les principales orientations budgétaires

2018

Objectifs financiers (page 34)
Principales recettes (page 35)
Focus sur la fiscalité (pages 36/38)
Dotations (pages 39/40)
Fonds de péréquation (page 41)
Reversements aux communes membres (pages 42/43)
Contributions et subventions (page 44)
Masse salariale (pages 45/48)

Objectifs financiers

- Evolution des dépenses de fonctionnement, hors masse salariale, inférieure ou égale à 2%;
- Evolution de la masse salariale nette inférieure ou égale à 3%;
- Maintien d'une pression fiscale constante (hors revalorisation forfaitaire des valeurs locatives décidée par la loi de finances);
- Maintien d'une épargne nette positive d'au moins 2 M€ pour limiter le recours à l'emprunt;
- Evolution de l'endettement net inférieur ou égal à 2 M€ (hors budgets annexes ZAE temporairement financés par un emprunt d'équilibre et/ou une avance du budget principal dans l'attente de la cession des terrains);
- Maintien d'une capacité de désendettement inférieure à 12 années de capacité d'autofinancement brut;
- Maintien d'un investissement soutenu de 6-7 M€ sur le budget principal et de 7 M€ HT sur le budget annexe ZAE - zones sud.

Principales recettes

Recettes de fonctionnement (en €)	2017	Projet BP 2018
TH TFB TFNB (dont rôles sup budget 2017)	9 345 095	9 531 997
CFE (dont rôles sup budget 2017)	7 110 663	7 252 876
TEOM	7 406 462	7 554 591
Fiscalité sans pouvoir de taux (CVAE, IFER, TASCOM, TATFNB)	4 316 634	4 815 866
FNGIR	1 197 092	1 197 092
Taxe de séjour	476 746	490 000
Autres recettes fiscales (droits de place, paris hippiques…)	54 001	55 000
Sous total recettes fiscales	**29 906 693**	**30 897 422**
Dotations et compensations de l'état	6 749 499	6 450 000
Subventions et participations reçues	4 224 272	4 224 272
Redevances, revenus des immeubles	1 975 523	1 975 523
Produits exceptionnels, remboursements	476 233	50 000
Total recettes de fonctionnement	**43 332 219**	**43 597 217**

Fiscalité maîtrisée

La fiscalité des ménages

- Les produits fiscaux 2018 dépendront notamment des taux votés. Les taux LMV 2017 sont les suivants :

  TH : *8,40%* / **TFB :** *0,80%* / **TFNB :** *2,13%*

- Si les taux appliqués en 2018 sont ceux-ci, le produit des taxes ménages est estimé à 9,5 M€.

Impôts 2017	Taux Grand Avignon	Taux COVE	Taux LMV
TH	8,85	8,31	8,40
TFB	1,61	1,61	0,80
TFNB	3,32	3,32	2,13

La fiscalité professionnelle

Les bases d'imposition 2018 peuvent être évaluées comme suit :

Impôts LMV	Bases définitives 2017	Taux d'évolution retenu	Bases simulées 2018
CFE	20 301 070	1,2%	20 544 683

Le taux de l'agglomération en 2017 est de 33,42%.

Le produit 2018 est estimé à 6,9 M€.

Les autres impôts sont notifiés ou estimés à :

- CVAE = 3,4 M€
- TASCOM = 870 k€
- IFER = 399 k€
- TAFNB = 110 k€

Impôts 2017	Taux Grand Avignon	Taux COVE	Taux LMV
CFE	37,42	35,49	33,42

La TEOM

En 2017, les taux ont été déterminés par zones de perception :

- Gordes à 6,99%
- Les Beaumettes à 8%
- Lourmarin, Lauris, Puget, Puyvert et Vaugines à 9%
- L’ex-CCPLD à 9,68%
- L’ex-CCC à 11%

Le produit de la TEOM 2018 est estimé à 7,6 M€.

(LMV 2017 / 7,4M€).

Dotations
La dotation globale de fonctionnement

Années	2016	2017	2018
DGF de compensation	4 947 300 €	4 844 641 €	4 744 641 €
évolution	*-1,94%*	*- 2,08%*	*- 2,06%*
DGF d'intercommunalité	0 €	225 053 €	225 053 €
TOTAL DGF	4 947 300 €	5 069 694 €	4 969 694 €
Évolution globale	-9,02%	2,47%	- 1,97%

Le FNGIR et La DCRTP

<u>Le fonds national de garantie individuelle de ressources</u>

Le montant reversé à Luberon Monts de Vaucluse était de 1 197 092€ en 2017.

Le FNGIR 2018 est notifié à 1 197 092 €.

<u>La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle</u>

Le montant 2017 de cette dotation était de 813 133 €.

La DCRTP est notifiée à 813 133 €.

Le FPIC

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales – 1MD€ en 2018

PRELEVEMENT	2016	2017	2018
FPIC du Territoire LMV	-1 183 927	-1 293 131	**-1 293 131**
variation annuelle	53,01 %	9,22 %	
FPIC solde EPCI	**-401 393**	**-456 469**	**- 456 469**

Le FPIC est maintenu à 1 Md€ alors qu'il était prévu, lors de sa création en 2012, qu'il atteigne 2 % des produits fiscaux du bloc communal en 2016 (environ 1,15 Md€). Déjà bloqué provisoirement à 1 Md€ en 2016 et 2017, la nouveauté consiste dans le caractère définitif de cette disposition s'appliquant maintenant « à compter de 2018 ».

Les reversements aux communes

15,4 M€ reversés aux communes en 2018.

L'attribution de compensation : 13,3 M€

Le montant des AC devrait diminuer compte tenu des transferts de la compétence GEMAPI.

La dotation de solidarité communautaire : 578 K€

La DSC est prévue en augmentation ; elle est également impactée par le reversement automatique de 50% de la progression des impôts économiques aux communes ayant un contrat de ville.

Les fonds de concours : 1,5 M€

LMV accompagne les communes membres pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. L'enveloppe de subvention est fixée à 1,5 M€ répartis entre les deux sections

Focus sur les attributions de compensation provisoires 2018

L'attribution de compensation : 13,3 M€

Le montant des AC devrait diminuer compte tenu des transferts de la compétence GEMAPI.

Communes	Attributions de compensation définitives 2017	charges de fonctionnement SMAVD (moyenne 2015/2017)	charges de fonctionnement SIRCC 2018	charges de fonctionnement SMBS (moyenne 2015/2017)	Attributions de compensation provisoires 2018
Beaumettes	147 274		690		146 584
Cabrières d'Avignon	241 882		4 929		236 953
Cavaillon	7 851 883	22 362	71 223		7 758 298
Cheval-Blanc	1 063 726	8 079			1 055 647
Gordes	1 152 749		5 636		1 147 113
Lagnes	119 863			4 000	115 863
Lauris	609 908	3 996			605 912
Lourmarin	462 704				462 704
Maubec	313 473		5 267		308 206
Mérindol	154 500	5 582			148 918
Oppède	80 079		3 771		76 308
Puget	299 351	2 485			296 866
Puyvert	271 440	1 436			270 004
Robion	253 868		11 629		242 239
Taillades	307 882		5 543		302 339
Vaugines	137 572				137 572
TOTAL	**13 468 154**	**43 940**	**108 688**	**4 000**	**13 311 526**

Les contributions et subventions 2018

Le SDIS : 1,9 M€

Les syndicats de traitement des ordures ménagères : 2,9 M€

Le SCOT : 60 000 € (+enveloppe relative au PCAET à définir)

Les subventions Politique de la ville : 261 500 €

Les subventions aux partenaires économiques : 237 599 €

Les subventions aux partenaires culturels : 134 000 €

La subvention à la crèche de Lauris : 105 000 €

La subvention à l'office de tourisme : 460 000 € (montant non arbitré)

Masse salariale

Les charges de personnel – budget principal et budget annexe campings

11,6 M€ en 2017

12 M€ en 2018

STATUT	TOTAL
Fonctionnaires	257
Contractuels	58
TOTAL	315

Sur le BP 2018 :

- des créations de postes actés fin 2017 ont un impact financier (directeur du développement économique, directrice de cabinet).
- Des créations sont prévus (agent de nettoiement des PAV, directeur de la communication, mécanicien).

Ces recrutements s'inscrivent dans le cadre d'une structuration de l'agglomération.

Par ailleurs, la masse salariale évolue selon les facteurs suivants : augmentations structurelles et règlementaires issues du glissement vieillesse technicité et de l'augmentation des cotisations CNRACL et IRCANTEC.

Masse salariale - Prévisionnel 2018

PRÉVISIONS PAR SERVICE

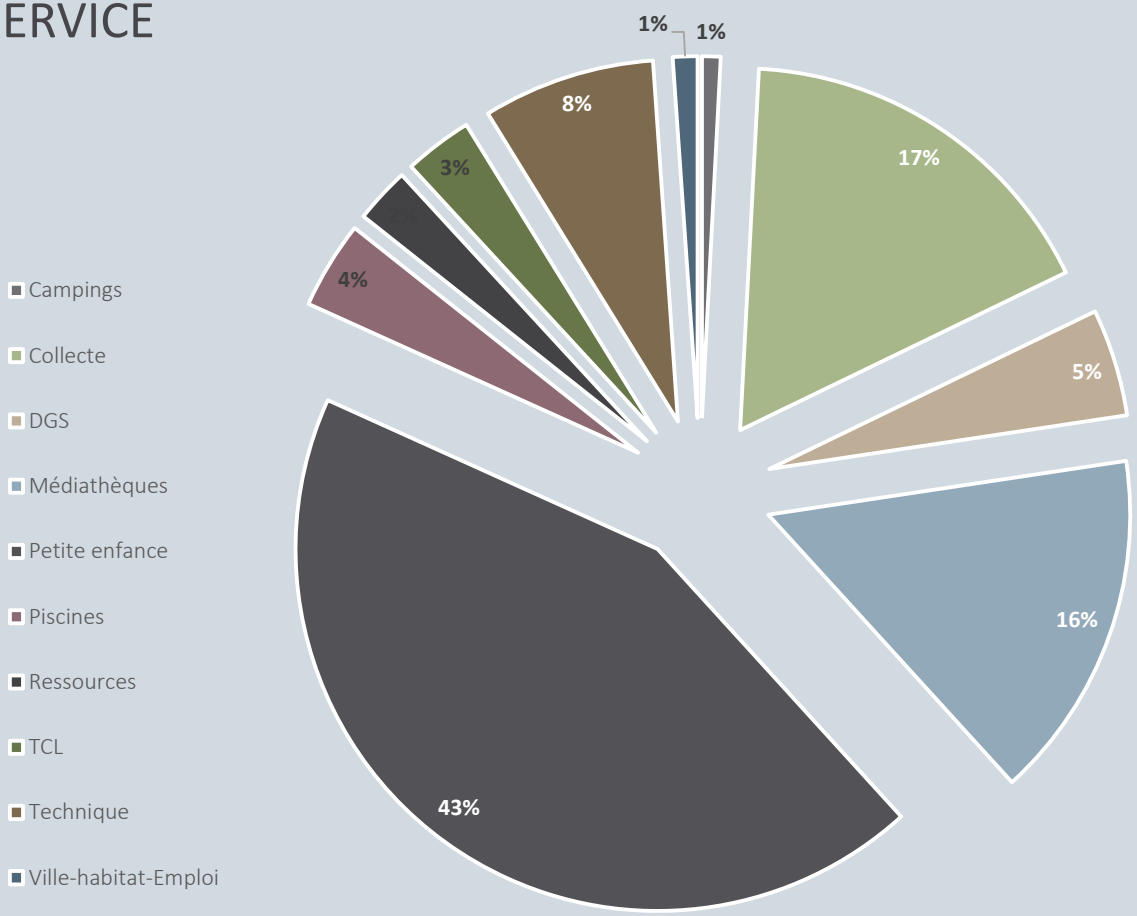

Masse salariale - Prévisionnel 2018

La masse salariale fluctue en raison de l'évolution de notre territoire (élargissement du périmètre, exercice de nouvelles compétences) impliquant la structuration de nos services communautaires :
Création de trois postes importants, étroitement liés au projet de développement économique déployé par LMV Agglomération :

- directeur du développement économique
- directeur de cabinet
- directeur de la communication

D'autres créations ont un lien étroit avec le quotidien et le service rendu aux usagers : poste d'agent de nettoiement des points d'apport volontaire.

Coût global : 255 k€ soit 65 % de l'évolution de la masse salariale entre 2017 et 2018
Le différentiel étant essentiellement expliqué par le GVT.

Masse salariale
Focus sur l'administration mutualisée

Dans le cadre de la mise en place d'une administration mutualisée, deux agents de LMV sont mis à la disposition de la ville (DGST et directrice de la commande publique) et deux agents de la ville sont mis à la disposition de LMV (DGA finances et ressources humaines).

Mises à disposition entrantes

Postes	**Collectivité d'accueil**	Coût
DGA Finances et DGA RH	LMV	+80 000
TOTAL DEPENSES en faveur de la ville		+80 000

Mises à disposition sortantes

Postes	Collectivité d'accueil	Coût
DGST et directrice de la commande publique	Ville de Cavaillon	-79 500
TOTAL RECETTES en faveur de LMV		-79 500

Poste supprimé par LMV

Postes	Suppression	Coût
DGA ressources LMV	LMV	-75 000
Diminution des charges en faveur de LMV		-75 000

À noter la suppression de la DGA ressources LMV ; cela représente une économie annuelle de 75 000 €, la mutualisation permet une optimisation de l'encadrement.

4- Les projets prioritaires de l’agglomération par domaine de compétence

Projets prioritaires par domaine de compétence

1. Économie et aménagement (pages 51/54)
2. Mobilité (page 55)
3. Equipements aquatiques (page 56)
4. Politique de la ville (page 57)
5. Equilibre social de l’habitat (page 58)
6. Environnement (page 59)
7. Petite enfance (page 60)
8. Médiathèques et musiques actuelles (page 61)
9. GEMAPI (page 62)

1- Economie et aménagement

Compétence prioritaire du développement du territoire, l'agglomération va mener des actions en faveur de l'implantation d'activités économiques et de la création d'emplois

Principaux objectifs :

- Créer une zone d'activités économique Natura'Lub – Zones Sud - quartier les Hauts Banquets
- Apporter une lisibilité au projet économique du territoire (Ex : labellisation opération d'intérêt régional de Natura'Lub, adhésion au pôle de compétitivité TERRALIA)
- Soutenir le programme de déploiement de la fibre optique sur le territoire
- Aménager et requalifier les zones d'activité existantes
- Accompagner les entreprises émergentes en lien avec la stratégie économique du territoire
- Définir une politique incitative en matière de structuration agricole (appel à projets FEADER)

Economie et aménagement

Principales opérations ou actions, en 2018 :

- Achèvement de la digue des Iscles de Milan (800 k€)
- Acquisitions foncières (6,45 M€) et études rattachées
- Déploiement du haut débit 2018-2020 (385 k€/an)
- Requalification des zones d'activités (1 M€)
- Soutien des partenaires économiques (240 k€)

Economie et aménagement

Création d'un budget annexe « ZAE zones sud Cavaillon-LMV »

Dépenses de fonctionnement	Imputation	HT	Recettes de fonctionnement	Imputation	HT
Frais d'étude	011-6045	70 667,00 €	Entrée en stock	042-7133	6 533 577,00 €
achats de terrains (frais de notaires inclus)	011-6015	6 450 410,00 €			
Autres frais (géomètre)	011-608	12 500,00 €			
TOTAL		6 533 577,00 €	TOTAL		6 533 577,00 €
Dépenses d'investissement	Imputation	HT	Recettes d'investissement	imputation	HT
Stock terrains non aménagés	040-3351	6 450 410,00 €	Emprunt	16-1641	6 533 577,00 €
Stock études et prest. de service	040-3354	70 667,00 €			
Stock frais accessoires	040-33581	12 500,00 €			
TOTAL		6 533 577,00 €	TOTAL		6 533 577,00 €

Economie et aménagement

Soutien aux partenaires économiques (Prévisionnel)

Economie-emploi	Objet	Montant € 2017	Montant € 2018	Evolution en %
Mission Locale du Luberon	Accompagnement des jeunes 16-25 ans	78.156	78 156	-
Maison de l'Emploi et de l'Entreprise	Accompagnement des créateurs repreneurs d'entreprises animation économique locale - suivi des clauses sociales	66.000	66 000	-
Initiative Cavare et Sorgues	Plateforme de financement des entreprises	35.000	35 000	-
Luberon Entreprendre	Association chefs d'entreprises	5.000	5 000	-
Vaucluse Provence Attractivité	Agence de développement économique de Vaucluse	53.819	53 443	-0,7%

2- Mobilité

La mobilité est un enjeu important pour le développement et l'attractivité du territoire. Le renforcement du maillage urbain est programmé avec notamment la desserte des zones d'activités, l'aménagement d'arrêts de bus.
L'élargissement du VT a également été acté sur ce nouvel exercice.

Principaux objectifs :

- Renforcer l'attractivité de la ligne C (horaires réguliers)
- Créer une 4ème ligne urbaine avec la ligne D, véritable desserte des zones d'activités
- Equiper le territoire (mise aux normes, confort de l'usager)
- Communiquer sur le maillage territoriale en place (transports urbains et interurbains)

3- Equipements aquatiques

Espaces de loisir, les piscines communautaires accueillent près de 100 000 usagers chaque année.

Après avoir réhabilité le centre aquatique de plein air entre 2012 et 2014, un vaste de chantier de rénovation de la piscine Roudière est programmé entre juin 2018 et septembre 2019.

Il s'agit d'un chantier de mise en conformité, de réhabilitation et d'extension.

Grâce à ces travaux, la piscine Roudière deviendra plus performante sur le plan environnemental et énergétique, son acoustique se verra améliorée tout comme son aspect visuel. En effet, une grande attention sera portée sur l'architecture du bâtiment.

Principal objectif :

- Proposer aux usagers, un équipement aquatique de qualité

Traduction budgétaire du projet

3.6 millions d'euros TTC hors maitrise d'œuvre

Subventions sollicitées : CRET Région Sud, contractualisation avec le Département, Etat (CNDS + DETR).

4- Politique de la ville

LMV assure le pilotage partenarial et la conduite du contrat de ville inscrit dans le cadre de la compétence politique de la ville.

Afin d'aider au mieux les habitants de quartiers prioritaires, LMV axe son action sur l'emploi. Concrètement, la volonté des élus est de mettre l'accent sur la formation et l'insertion. Pour cela, LMV mise sur **l'accompagnement des habitants** afin de leur permettre de revenir sur le marché de l'emploi local. Il s'agira donc de **former ces publics** afin qu'ils puissent répondre aux besoins des entreprises locales.

C'est ainsi que l'action la **Mobilisation pour l'emploi** a vu le jour à la fin de l'année 2017.

Principaux objectifs :

- Favoriser le retour à l'emploi
- Développer un outil d'évaluation des actions menées dans le cadre du contrat de ville
- Favoriser les actions transversales et la convergence des politiques publiques déployées par LMV

Traduction budgétaire des projets : Soutien aux actions inscrites au contrat de ville : 261 500 €

5- Equilibre social de l’habitat

Principal objectif :

❖ Faire émerger un politique de l’habitat communautaire

Traduction budgétaire des projets

Etude : 79 k€ (subventions mobilisables : 27 k€)

Initié en novembre 2017, le Programme Local de L’Habitat sera approuvé début 2019.

L’année 2018 sera consacrée à la rédaction de ce document stratégique de programmation.

Après une phase de concertation rassemblant les acteurs de l’habitat et les élus du territoire, un diagnostic étayé permettra de bâtir des actions concrètes en faveur d’une politique de l’habitat communautaire.

Le PLH a pour ambition de répondre aux besoins en hébergement et de favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. Il est doté d’un dispositif d’observation de l’habitat sur son territoire, afin de pouvoir suivre les effets des politiques mises en œuvre.

6- Environnement

L'aménagement des Garrigues à Mérindol

Intégré dans le réseau des Espaces naturels sensibles de Vaucluse, le site des Garrigues à Mérindol est le 18e ENS du Vaucluse. 2018 sera consacré à l'élaboration de plans de gestion, d'aménagement et d'animation du site. 300 000 euros de travaux sont prévus sur deux ans pour lesquels on espère 180 000 euros de subventions de la part du Département (=60%).

A Puget, LMV va implanter une déchetterie (pour remplacer les équipements obsolètes de Lauris et Mérindol). 60 000 euros seront consacrés en 2018 à l'acquisition foncière.

Principaux objectifs :

- Aménager le territoire afin de permettre l'accès à des services/sites de qualité et préserver le cadre de vie : ENS la Garrigue (150 k€/2 ans) déchetterie de Puget (foncier – 60 k€), plateforme de déchets verts à Vaugines (350 k€)
- Equiper le territoire (150 k€/an)
- Harmoniser la perception de la redevance spéciale
- Étudier la convergence des actions menées par secteur historique

7- Petite enfance

Constitué d'un réseau de 15 multi-accueils, 3 relais assistants maternels, 3 lieux d'accueil parents enfants, le pôle petite enfance offre près de 400 places en crèche.

Le Contrat Enfance signé avec la CAF et la MSA permet le co-financement des actions communautaires à hauteur de 3,4 M€.

Principaux objectifs :

- Création d'un nouvel établissement en centre-ville de Cavaillon (inscription au PPI 2018/2020)
- Entretenir les bâtiments afin de garantir un accueil et un service optimal
- Renouveler le contrat enfance

8- Médiathèques et musiques actuelles

Véritables lieux d'échange et de diffusion culturelle, les 12 médiathèques en réseau et la scène de musiques actuelles présentes sur le territoire LMV font partie intégrante de l'attractivité du territoire ; elles favorisent la convivialité et l'animation de l'agglomération.

Ces structures poursuivront leurs actions en direction de tous les publics, notamment au travers de la programmation de manifestations.

Principaux objectifs :

- Déployer une programmation originale pour tous les publics
- Permettre l'accès à la culture au plus grand nombre

9- La GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est devenue une compétence obligatoire. Ainsi, l'adhésion aux syndicats de rivière n'est plus du ressort des communes mais de notre intercommunalité.

Principaux objectifs :

- Participer à la gestion et au financement des ouvrages de protection
- Concilier la GEMA avec la prévention des inondations

Dans les prochaines semaines, la commission locale d'évaluation des transferts de charges soumettra son rapport.

Autres éléments budgétaires

Proposition de trois Autorisations de Programme/Crédits de Paiement 2018

Autorisations de programme/Crédits de paiement : en quelques lignes ?

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement. Cette procédure permet à une collectivité de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice. Elle favorise ainsi la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées. Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Au regard des projets inscrits,
3 Autorisations de programme/Crédits de paiement 2018

- Réhabilitation de la piscine Roudière : 4 M€ TTC
- Acquisitions foncières Zones Sud : 10,76 M€ HT
- Construction d’une crèche ZAC Bournissac : 1,1 M€ TTC